

Le très hon. MACKENZIE KING:

Le Comité national des Français libres, auquel on fait allusion ici, n'étant pas un gouvernement provisoire, la question de le reconnaître ne s'est pas encore posée.

RARETÉ DU BŒUF

M. LACOMBE:

1. Existe-t-il une rareté de bœuf à Montréal et dans d'autres villes du Canada? Dans le cas de l'affirmative, pourquoi?

2. Le Gouvernement a-t-il procédé ou se propose-t-il de procéder à une enquête minutieuse pour fixer les responsabilités de cette rareté de bœuf au Canada.

3. Le cas échéant, quels moyens le Gouvernement entend-il prendre pour parer à cette crise?

L'hon. M. GARDINER:

1. Il y a eu rareté de bœuf depuis le 1er avril dans quelques grands centres de consommation de l'Est, en raison des prix offerts sur le marché d'exportation pour certaines catégories de bestiaux et qui sont supérieurs aux cours du marché canadien.

2. On ne juge pas une enquête nécessaire.

3. On a étudié certaines propositions, mais on a différé de prendre une décision en attendant de voir quelle tournure prendra le marché.

EXPORTATIONS DE BŒUF

M. LACOMBE:

1. Le Canada a-t-il exporté du bœuf aux Etats-Unis d'Amérique depuis le premier janvier 1942?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle quantité pour chacun des mois de janvier, février, mars et avril 1942?

3. Quelle quantité de bœuf le Canada a-t-il exporté aux Etats-Unis au cours des mois correspondants des années 1941, 1940 et 1939?

L'hon. M. MacKINNON:

1, 2 et 3:

Exportations de bœuf frais aux Etats-Unis
(en cent livres)

Mois	1939	1940	1941	1942
Janvier	1,100	361	304	15,898
Février	1,082	226	121	12,204
Mars	1,803	247	98	13,050
Avril	352	169	55	951

TRAVAIL DES RESSORTISSANTS CANADIENS DANS LES INDUSTRIES DE DÉFENSE AUX ÉTATS-UNIS

M. CARDIFF:

1. A-t-on attiré l'attention du ministère des Affaires extérieures sur le fait qu'aux Etats-Unis, les ressortissants canadiens, dit-on, se voient et se sont vus refuser du travail par des compagnies remplissant des commandes de guerre?

2. Le cas échéant, quelles observations le ministre a-t-il faites au gouvernement des Etats-Unis?

3. Quel a été, en l'occurrence, le résultat de ces observations?

4. Dans le cas d'une réponse affirmative à la première question, la même situation se continue-t-elle, et, si oui, quelle autre mesure le Gouvernement se propose-t-il de prendre dans ce cas?

Le très hon. MACKENZIE KING:

1. Oui. Des plaintes nous sont parvenues de diverses sources.

2. La légation canadienne à Washington a discuté la question avec les autorités américaines compétentes. Cette question a également fait l'objet d'une discussion au cours d'une récente assemblée du comité économique mixte canado-américain.

3. Les autorités américaines cherchent à mettre un terme à ces distinctions injustes dont sont victimes les sujets des Nations Alliées. Le président, le procureur général, l'administrateur de la Federal Security ainsi que d'autres personnages officiels des Etats-Unis ont prié les patrons de faire cesser cette pratique.

4. Il est difficile de se prononcer sur les résultats réels de ces mesures. La question reste toujours l'objet d'une attention soutenue et le comité économique mixte s'y intéresse comme à un aspect de la question d'ordre plus général de l'utilisation efficace des effectifs humains.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

SERVICE MILITAIRE—MOBILISATION, REJETS ET EXEMPTIONS, CLASSE DE 18 À 30 ANS

M. JEAN:

1. Quel est, d'après les dernières statistiques, le nombre, par province, a) des garçons âgés de 18, 19 et 20 ans; b) des garçons âgés de 21, 22, 23 et 24 ans; c) des garçons âgés de 25, 26, 27, 28, 29 et 30 ans?

2. Quel est le nombre, par province, de ceux qui sont actuellement mobilisés ou en service actif dans chaque catégorie?

3. Quel est le nombre, par province, de ceux qui ont été déclarés inaptes au service militaire?

4. Quel est le nombre, par province, des garçons de 18 à 30 ans qui sont exempts du service militaire en vertu de la loi ou en raison de leur croyance?

L'hon. M. THORSON: Je dépose le document.

COLIS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

M. CHURCH:

1. Combien de navires font actuellement le transport des colis aux Canadiens prisonniers de guerre dans les pays ennemis ou sous la dépendance des ennemis?

2. Qui notifie ces navires? Quelques-uns ont-ils été coulés?

3. Le Gouvernement a-t-il publié ou reçu un communiqué officiel de la Croix-rouge au sujet de la livraison des colis aux prisonniers canadiens?